

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 15 octobre 2021 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris)

NOR : ECOG2131008A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2020 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris en raison de ses compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles, sur proposition de l'association des anciens élèves de l'école :

- Madame Le Gall (*Carole*), présidente de l'association des anciens élèves de l'école, en remplacement de M. Duphil (*Paul*).

Article 2

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 15 octobre 2021

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du conseil généra de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,

L. ROUSSEAU